

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

POUR L'EXERCICE 1901.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1901 s'élève à fr. 11,967,509 25
 Les crédits alloués par le Budget de 1900 montent à . . . 12,129,605 25

DIMINUTION. . . . fr. 162,296 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante :

A. Dépenses ordinaires :

Exercice 1901 fr. 11,544,905 25
 — 1900 11,408,605 25

AUGMENTATION. . . . fr. 136,300 »

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1901 fr. 422,404 »
 — 1900 721,000 »

DIMINUTION. . . . fr. 298,596 »

Reste en moins fr. 162,296 »

Cette diminution se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE

Personnel.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.*

Crédit demandé pour 1901 fr. 278,000 »
 — alloué pour 1900 272,900 »

AUGMENTATION. . . . fr. 5,100 »

destinée aux augmentations de traitement réglementaires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 11. — *Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	18,000	»
— alloué pour 1900		18,000	»
AUGMENTATION.	fr.	3,000	»

Cette augmentation est indispensable pour faire face aux dépenses croissantes résultant de l'achat de vaccins et de la fourniture des impressions relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.

ART. 12. — *Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	532,000	»
— alloué pour 1900		500,000	»
AUGMENTATION	fr.	32,000	»

L'augmentation sollicitée doit servir, à concurrence de 30,000 francs, à subsidier de nouveaux syndicats d'élevage. Une somme de 70,000 francs seulement était réservée pour cet objet sur le crédit de l'exercice 1900.

Le restant de l'augmentation servira aux dépenses résultant de l'exécution des règlements provinciaux sur l'amélioration des races d'animaux domestiques et à l'achat de médailles.

ART. 14. — *Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'Agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. Sociétés coopératives de crédit agricole : subsidés pour frais de premier établissement et encouragements. Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	85,000	»
— alloué pour 1900		70,000	»
AUGMENTATION.	fr.	15,000	»

La partie du crédit actuel qui sert à subsidier les unions professionnelles agricoles n'est que de 40,500 francs; cette somme est absolument insuffi-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

sante par suite du rapide accroissement du nombre de ces unions. A raison de la grande utilité de celles-ci, il convient d'augmenter le crédit d'une somme de 15,000 francs, afin d'éviter la nécessité de diminuer les subsides au point de les rendre insignifiants.

Enseignement vétérinaire.

ART. 16. — *Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	115,100	»
— alloué pour 1900		114,700	»
AUGMENTATION.	fr.	400	»

qui permettra d'accorder en 1901, au personnel inférieur, les augmentations prévues au règlement organique.

ART. 17. — *Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	74,000	»
— alloué pour 1900		65,000	»
AUGMENTATION.	fr.	9,000	»

Les frais occasionnés par l'enseignement de l'anatomie et de la chirurgie et par tous les cours en général se sont notablement accrus par suite de l'augmentation du nombre des élèves. Le tableau ci-dessous indique la progression pour les trois dernières années :

	Années scolaires		
	1897-1898	1898-1899	1899-1900
Population de l'école.	97	118	145
Nombre des récipiendaires.	64	69	99

D'autre part, les frais de chauffage seront beaucoup plus élevés en 1901 par suite de l'augmentation du prix du charbon.

Les frais du jury vétérinaire seront plus considérables en raison du plus grand nombre de récipiendaires qui se présenteront en 1901. Ces frais, qui étaient de 4,158 francs pour la période 1897-1898, seront de 7,000 francs environ pour celle de 1899-1900.

Enfin il a été reconnu utile de mettre à la disposition des élèves, dans l'intérêt de leurs études, un abrégé des cours.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.

ART. 18. — *Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	191,400	»
— alloué pour 1900		184,000	»
AUGMENTATION.	fr.	7,400	»

Cette somme est destinée à concurrence :

1° de 6,400 francs, à accorder les augmentations réglementaires au personnel des écoles de Gembloux, de Gand, de Vilvorde et de Huy;

2° de 1,000 francs, à payer les émoluments du professeur qui donnera, à l'École d'agriculture de Huy, un enseignement spécial de sylviculture.

ART. 19. — *Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	83,000	»
— alloué pour 1900		80,000	»
AUGMENTATION.	fr.	3,000	»

Il a été reconnu utile de mettre à la disposition des élèves, dans l'intérêt de leurs études, un abrégé des cours. La dépense peut être évaluée à 3,000 francs.

ART. 20. — *Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	15,000	»
— alloué pour 1900		10,000	»
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

Jusqu'à présent il n'a pas été possible, par suite de l'insuffisance des crédits, de réserver un certain nombre de bourses d'études aux élèves peu fortunés des écoles libres d'agriculture soumises à l'inspection du Gouvernement. C'est en vue de combler cette lacune que l'on propose l'augmentation de 5,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IV.

EAUX ET FORÊTS.

ART. 24. — *Traitement du personnel ; indemnités ; frais de route et de séjour ; frais de bureau ; indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1883 ; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	637,065	»
— alloué pour 1900		628,665	»
AUGMENTATION.	fr.	8,400	»

Le crédit de l'article 24 supporte actuellement deux dépenses : l'une de 4,600 francs, l'autre de 3,000 francs, que l'on propose de transférer respectivement aux articles 25 et 27, ci fr. 4,600 »

D'autre part, le crédit de l'article 24 doit être augmenté de manière à pourvoir :

1° à l'augmentation de traitement accordée à quatre inspecteurs des Eaux et Forêts	fr.	2,400	»
2° au traitement du nouvel inspecteur de Gand		5,000	»
3° à la différence entre les indemnités payées actuellement et celles allouées précédemment aux inspecteurs pour frais de tournée et de bureau		3,600	»
ENSEMBLE.	fr.	13,000	»

Différence formant le montant de l'augmentation sollicitée	fr.	8,400	»
--	-----	-------	---

ART. 25. — *Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Traitements, salaires, indemnités. Frais divers.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	26,000	»
— alloué pour 1900		22,800	»

AUGMENTATION.	fr.	3,200	»
-----------------------	-----	-------	---

comprenant :

1° une somme de 4,600 francs représentant les honoraires des professeurs de sylviculture de Bouillon et de Diest, lesquels étaient imputés jusqu'ici sur l'article 24 ;

2° une somme de 600 francs destinée au paiement des frais de route et de

NOTE PRÉLIMINAIRE.

séjour des nouveaux membres du Conseil supérieur des Forêts, le nombre total des membres étant porté de 18 à 23;

3° une somme de 1,000 francs nécessitée par la promotion de l'inspecteur adjoint au service des recherches et des consultations.

ART. 27. — *Terrains incultes; défrichement; mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	43,000	»
— alloué pour 1900		40,000	»
AUGMENTATION.	fr.	3,000	»

destinée au paiement des indemnités de boisement accordées aux agents et préposés forestiers, lesquelles étaient imputées jusqu'ici sur l'article 24.

ART. 29. — *Pisciculture et chasse : repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	40,000	»
— alloué pour 1900		37,000	»
AUGMENTATION.	fr.	3,000	»

En vue d'assurer l'exécution de la loi du 4 avril 1900 sur la chasse, il convient d'augmenter le crédit d'une somme de 3,000 francs; on pourra ainsi faire face aux dépenses à résulter de la destruction d'office des lapins et des sangliers, aux frais d'enquêtes, etc.

CHAPITRE V.

LABORATOIRES D'ANALYSES.

ART. 30. — *Station agronomique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	233,350	»
— alloué pour 1900		226,250	»
AUGMENTATION.	fr.	7,100	»

Un arrêté royal du 22 juillet 1899 a réorganisé le personnel des laboratoires

NOTE PRÉLIMINAIRE.

de l'État. Une somme de 2,700 francs est nécessaire pour porter certains traitements aux taux fixés par ledit arrêté. Le surplus de l'augmentation sollicitée, soit 4,400 francs, est destiné à accorder des augmentations réglementaires.

CHAPITRE VI.

SERVICE DE SANTÉ.

ART. 51. — *Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. — Subside à la Société royale de médecine publique. — Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. — Impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsidés; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	455,000	»
— alloué pour 1900		430,000	»
AUGMENTATION	fr.	25,000	»

La somme dont le Gouvernement dispose actuellement pour combattre l'alcoolisme est insuffisante. En augmentant cette partie du crédit d'une somme de 15,000 francs, il lui sera possible d'organiser une propagande plus active, tant dans les écoles que par les associations, les conférences et les publications ayant pour but la diffusion des idées de tempérance.

Le complément de l'augmentation, soit 10,000 francs, est nécessaire pour faire face à l'accroissement de frais qu'occasionnera au service de surveillance de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires, l'exécution de la loi du 4 mai 1900 relative au commerce du beurre et de la margarine.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VII.

VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.

ART. 34. — *Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau, de la voirie urbaine, du service des tramways et des messageries et des travaux d'assainissement; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à l'inspection et aux commissaires voyers. Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Service hydraulique de l'assainissement des fanges. Traitements, indemnités et dépenses diverses. Frais d'études et d'expériences*

Crédit demandé pour 1901	fr.	115,000	»
— alloué pour 1900		105,000	»

AUGMENTATION. . . . fr. 10,000 »

L'augmentation sollicitée permettra de poursuivre l'organisation du service hydraulique de l'assainissement des fanges, pour laquelle la Législature, par un amendement proposé par le Gouvernement pendant la discussion du Budget de l'exercice 1900, a déjà voté un crédit de 5,000 francs. La nomination du personnel de ce service, qui comprendra un ingénieur, un conducteur et un commis, aura lieu incessamment.

Le service des tramways et des messageries étant soumis à l'inspection comme la voirie urbaine, le libellé du crédit a été complété en conséquence.

ART. 35. — *Frais de route et de séjour de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique de l'assainissement des fanges.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	18,500	»
— alloué pour 1900		15,000	»

AUGMENTATION. . . . fr. 5,500 »

ART. 36. — *Frais de bureau et matériel de l'inspection, ainsi que du service hydraulique de l'assainissement des fanges.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	6,000	»
— alloué pour 1900		5,000	»

AUGMENTATION fr. 1,000 »

Les augmentations sollicitées aux articles 35 et 36 sont rendues nécessaires par la création du service hydraulique de l'assainissement des fanges; les libellés de ces articles ont été complétés en conséquence.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VIII.

BEAUX-ARTS.

Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.

ART. 39. — *Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers; dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien.*

Crédit demandé pour 1901	fr.	153,408	»
— alloué pour 1900		148,705	»
AUGMENTATION		fr.	4,700

Par suite du développement de l'Institut supérieur des beaux-arts d'Anvers et de la création de nouveaux cours à l'Académie, les frais de chauffage, d'éclairage, de modèles, de surveillance, etc., se sont considérablement accrus. L'augmentation sollicitée représente la quote-part de l'État dans ce supplément de dépenses.

ART. 49. — *Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie; matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1901	fr.	110,200	»
— alloué pour 1900		122,700	»
DIMINUTION		fr.	12,500

provenant de ce que la charge temporaire de 18,500 francs figurant au Budget de 1900 se trouve réduite à 6,000 francs.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XI.

SERVICES DIVERS.

Agriculture.

ART. 67. — *Appropriation du domaine de Saint-Victor, à Huy, pour l'installation de l'École d'agriculture de l'État. Achat du mobilier pour les classes et le pensionnat.*

Crédit demandé : 25,000 francs.

Ce crédit permettra de parachever les installations de l'École d'agriculture de l'État, à Huy.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

D'après les évaluations, la construction des étables et des serres occasionnera une dépense d'environ 18,000 francs.

Le complément du crédit, soit 5,000 francs, servira à outiller les laboratoires et à doter l'établissement d'un matériel complet pour l'enseignement agricole.

ART. 68. — *Institut agricole de l'État. Participation au concours régional agricole de 1901.*

Crédit demandé : 3,000 francs.

En 1901, un concours régional agricole sera organisé dans la province de Namur.

L'Institut agricole a sa place marquée à cette exposition.

Les frais à résulter de cette participation sont évalués à 3,000 francs.

ART. 69. — *Institut agricole de l'État à Gembloux. Éclairage électrique.*

Crédit demandé : 8,000 francs.

Le domaine occupé par l'Institut agricole a été doté, il y a deux ans, d'une installation mécanique devant servir à actionner les appareils de laiterie et à produire l'éclairage par l'électricité.

Il est indispensable de compléter les installations par l'emploi d'accumulateurs. Le coût de ceux-ci et des travaux de raccordement, etc., est évalué à 8,000 francs.

Service de santé, hygiène publique.

ART. 70. — *Déplacement de la station de désinfection du port d'Ostende.*

Crédit demandé : 46,000 francs.

La station de désinfection d'Ostende n'a pu jusqu'ici être construite; il convient de reporter le crédit au Budget de l'exercice 1901.

ART. 71. — *Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1896 à 1900, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859 modifié par arrêté royal du 24 avril 1900.*

Crédit demandé : 5,000 francs.

Il résulte des dispositions du nouvel arrêté organique du 24 avril 1900, qu'un prix quinquennal des sciences médicales doit être décerné en 1901 pour la période de 1896 à 1900.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Beaux-Arts.

ART. 72. — *Ruines de l'abbaye de Villers.*

Crédit demandé : 60,000 francs.

ART. 73. — *Ruines de l'abbaye d'Aulne.*

Crédit demandé : 40,000 francs.

ART. 74. — *Conservatoire royal de musique de Gand.
Agrandissement des locaux.*

Crédit demandé : 140,000 francs.

Ces sommes permettront de poursuivre, pendant l'année 1901, l'exécution des travaux mentionnés aux trois articles ci-dessus.

ART. 75. — *Deuxième part du subside à allouer à la ville de Gand
pour la construction de son nouveau musée des beaux-arts.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

La somme sollicitée constitue le deuxième tiers du subside que le Gouvernement s'est engagé à payer à la ville de Gand, pour la construction de son nouveau musée des beaux-arts.

ART. 76. — *Musée des beaux-arts de Liège.*

Crédit demandé : 41,750 francs.

Le Gouvernement s'est engagé à intervenir, jusqu'à concurrence d'une somme de 83,500 francs, dans les frais de construction d'un nouveau musée des beaux-arts à ériger à Liège.

Le subside dont il s'agit sera réparti sur deux exercices.

ART. 77 — *Quote-part de l'État dans les frais de reprise du mobilier,
des instruments, etc., du Conservatoire royal flamand d'Anvers.*

Crédit demandé : 5,654 francs.

Lors de la transformation de l'École de musique d'Anvers, en Conservatoire royal, il fut entendu que le mobilier, la bibliothèque, les instruments, etc., seraient payés par l'État, la ville et la province, proportionnellement à leur quote-part d'intervention dans la dotation de l'établissement. Défalcation faite des sommes payées à ce jour, il reste dû par l'État une somme de 5,654 francs, montant du crédit sollicité.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LEOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture et des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1901 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de onze millions cinq cent quarante-quatre mille neuf cent cinq francs vingt-cinq centimes . fr. 11,544,905 25

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de quatre cent vingt-deux mille quatre cent quatre francs 422,404 »

Soit ensemble à la somme de onze millions neuf cent soixante-sept mille trois cent neuf francs vingt-cinq centimes . . . fr. 11,967,309 25 conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 11 octobre 1900.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voorstel van Onze Ministers van Landbouw en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het wetsontwerp waarvan de inhoud volgt zal in Onzen naam aan de Wetgevende Kamers door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken worden voorgelegd.

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Landbouw voor het dienstjaar 1901 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van elf miljoen vijf honderd vier en veertig duizend negen honderd vijf frank vijf en twintig centiemen . . fr. 11,544,905 25

2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van vier honderd twee en twintig duizend vier honderd vier frank 422,404 »

Te zamen op de som van elf miljoen negen honderd zeven en zestig duizend drie honderd negen frank vijf en twintig centiemen . . fr. 11,967,309 25 overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 11 October 1900.

LEOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture,

Bon M. VAN DER BRUGGEN.

Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,

P. DE SMET DE NAEYER.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Landbouw,

De Minister van Financiën
en Openbare Werken,

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
POUR L'EXERCICE 1901.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre.	21,000 "	365,250 "
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	278,000 "	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses	55,000 "	10,450
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	8,250 "	
<i>Honoraires des avocats</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	2,000 "	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	7,000 "	10,450
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	3,450 "	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW
VOOR HET DIENSTJAAR 1901.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
MIDDENREESTUUR.			
<i>Personeel.</i>			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 .	
2	Jaarwedde der ambtenaren, beambten en bedienden	278,000 .	
<i>Materieel.</i>			
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubels, licht, vuur, kleine uitgaven	55,000 .	385,250 .
<i>Kosten van verplaatsing.</i>			
4	Reis- en verblijfskosten; buitengewone boden	8,250 .	
<i>Honoraria der advocaten.</i>			
5	Honoraria der advocaten van het Departement	3,000 .	
HOOFDSTUK II.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
6	Burgerlijke pensioenen. — Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet.)	7,000 .	
7	Hulpgelden aan gewezen ambtenaren en beambten, aan weduwen en kinderen van beambten, die, zonder recht op pensioen te hebben, evenwel titels bezitten ter bekoming van een hulpgeld, uit hoofde van hun ongelukkigen toestand, alsook aan de agenten betaald bij dagloon of aan hunne families die niet kunnen gepensioneerd worden	3,450 .	10,450 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS. par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements, salaires, indemnités et frais de route. — Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études — Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel	166,000 *	
9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; indemnités pour bêtes porcines mortes ou abattues et reconnues atteintes du rouget; frais à résulter du paiement de ces indemnités; frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres provenant d'animaux déclarés impropres à la consommation pour cause de maladies contagieuses. — Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. — Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. — Dépenses diverses	1,400,000 *	
10	Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	185,000 *	
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	18,000 *	
12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers.	532,000 *	
13	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres, subsidés. — Location d'un matériel de concours.	190,000 *	
14	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. Sociétés coopératives de crédit agricole : subsidés pour frais de premier établissement et encouragements. Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture	85,000 *	3,558,900 *
15	Recensement agricole annuel.	56,000 *	
<i>Enseignement vétérinaire.</i>			
16	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité	115,100 *	
17	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	74,000 *	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK III.			
LANDBOUW.			
8	Landbouwtoezicht en dienst der landbouwkundigen van den Staat; jaarwedden, dagloonen, vergoedingen en reiskosten. Kosten voor proefvelden en aanschouwelijke lessen; studiekosten. Bureau voor inlichtingen der landbouwafdeling van het Staatshandelsmuseum; schadeloosstellingen, reiskosten, studiekosten, materieel . . .	166,000 •	
9	Schadeloosstellingen voor afgemaakt vee op bevel der overheid; schadeloosstellingen wegens tuberculose onder het vee en de zwijnen; schadeloosstellingen wegens hoornvee en zwijnen gestorven of voor het verbruik ongeschikt verklaard om reden van koolziekte; schadevergoeding voor gestorven of afgemaakte varkens, erkend als zijnde van rooden uitslag aangedaan; betaalkosten dezer schadeloosstellingen; kosten voort te spruiten uit het wegnemen en vernietigen der doode lichamen van beesten, voor het verbruik ongeschikt verklaard wegens besmettelijke ziekten: allerhande kosten voor tuberculineering en gezondheidsinstellingen op de grens; toelagen aan de provinciale landbouwfondsen, aan de maatschappijen van onderlinge verzekering en herverzekering tegen sterfte onder het vee; verschillende uitgaven . . .	1,400,000 •	
10	Veeartsenijtoezicht: jaarwedden, vergoedingen, omreiskosten, aangenomen veeartsen, vergoedingen; hulpelden aan voormalige rijksveeartsen, aan weduwen of weezen van deze agenten die zich in nood bevinden; reisbeurzen voor veeartsen . . .	185,000 •	
11	Inspectie van den veeartsenijdienst: materieel, kantoorkosten, bulletin van den dienst van gezondheidspolitie, drukwerk en verschillende uitgaven voor de gezondheidspolitie der huisdieren . . .	18,000 •	
12	Verbetering van de rassen der huisdieren. — Toelagen aan de provinciën en aanmoedigingen. Toelagen aan maatschappijen en syndicaten tot veefokking. Allerhande kosten. . .	532,000 •	
13	Hoogere landbouwrap, jaarwedde van den secretaris. — Provinciale landbouwmaatschappijen, landbouwcomices, vrije landbouwverenigingen, toelagen. — Huren van een materieel voor prijskampen . . .	190,000 •	
14	Landbouwprijskampen, -tentoonstellingen of -congressen; toelagen en aanmoedigingen voor land- of tuinbouwmaatschappijen. Aanmoedigingen aan uitgaven over land- en tuinbouw; uitgave van het <i>Bulletin de l'agriculture</i> ; kosten wegens het verleen van landbouwdecoratiën; zendingen en bijzondere commissiën in het belang van land- en tuinbouw. Samenwerkende maatschappijen voor landbouwkrediet: toelagen voor kosten van eerste instelling en aanmoedigingen. Premies aan de leerlingen der lagere landelijke scholen voor het vernielen der voor den landbouw schadelijke insecten. . .	85,000 •	3,558,900 •
15	Jaarlijksche landbouwopneming . . .	56,000 •	
<i>Veeartsenijkundig onderwijs.</i>			
16	Personeel van 's Rijks veeartsenijnschool; jaarwedden van beschikbaarheid . . .	115,100 •	
17	Materieel van 's Rijks veeartsenijnschool; kosten der toezichtscommissie en der jury's; studiebeurzen . . .	74,000 •	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire</i>			
18	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.	191,400	•
19	Matériel de l'Institut agricole et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys	85,000	•
20	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	15,000	•
21	Frais des conférences agricoles et horticoles. — Enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver) — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture	350,000	•
<i>Jardin botanique de l'État.</i>			
22	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel	45,200	•
23	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier	55,200	•
CHAPITRE IV.			
EAUX ET FORÊTS.			
24	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1883; dépenses diverses.	657,065	•
25	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Traitements, salaires, indemnités. Frais divers.	26,000	•
26	Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	101,000	•
27	Terrains incultes; défrichement; mise en valeur; conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses.	45,000	•
28	Service du boisement des fanges et autres terrains incultes; traitement, frais d'études et d'enquête	5,000	•
29	Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses	40,000	•
			852,065 •

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Hooger, middelbaar en lager landbouwonderwijs.</i>		
18	Personeel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; jaarwedden van beschikbaarheid	191,400 „	
19	Materieel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; verbeteringen, exploitatie-kosten; kosten voor de bestuurs- en toezichtscommissiën en voor de jury's	85,000 „	
20	Studiebeurzen voor leerlingen van land- en tuinbouwscholen van den Staat of aan het toezicht onderworpen	15,000 „	
21	Kosten der voordrachten over land- en tuinbouw. — Middelbaar en lager landbouwonderwijs; toelagen. — Aankoop van werken die als prijzen uitgereikt worden ter gelegenheid der landbouwconferenties. — Landbouwonderwijs in de normaalscholen. — Landbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen) — Prijskampen onder de leerlingen der verschillende land- en tuinbouwscholen	550,000 „	
	<i>'s Rijks kruidtuin.</i>		
22	's Rijks kruidtuin. Jaarwedden van het personeel	43,200 „	
23	's Rijks kruidtuin. Uitgaven voor materieel en bewerking Boschmuseum	55,200 „	
	HOOFDSTUK IV.		
	WATERS EN BOSSCHEN.		
24	Jaarwedden van het personeel; vergoedingen; reis- en verblijfkosten; kantoorkosten; vergoedingen aan de agenten genoemd in artikel 21 der wet van 19 Januari 1885; verschillende uitgaven	657,065 „	
25	Hoogere raad der bosschen. Weerkundige staties. Aanmoedigingen aan boschmaatschappijen. Bureau van opzoeken en raadgevingen in boschzaken. Voordrachten en proefvelden. Jaarwedden, schade-loosstellingen. Allerhande kosten	26,000 „	
26	Domeinbosschen. — Teelt- en verbeteringswerken; boschwoning en banen bestemd om de ontginning der Staatsbosschen te vergemakkelijken	101,000 „	852,065 „
27	Braaklanden: ontginning; vruchtbaar maken; bebossching; hervorming tot weiden, teenbosschen of vijvers, toelagen aan de gemeenten en aan openbare gestichten; verschillende uitgaven	45,000 „	
28	Bebosschingsdienst der moeraslanden en andere braaklanden; behandelingen, kosten voor studie en onderzoek	5,000 „	
29	Vischteelt en jacht; herbevolking der waterloopen; verschillende uitgaven	40,000 „	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V.			
LABORATOIRES D'ANALYSES.			
50	Station agronomique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agri- coles — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais	253,550	253,550
CHAPITRE VI.			
SERVICE DE SANTÉ.			
51	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsidés et récom- penses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central. — Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. — Subside à la Société royale de médecine publique. — Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. — Impres- sions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique: indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. — Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsidés; dépenses diverses	455,000	488,500
52	Académie royale de médecine.	53,500	
CHAPITRE VII.			
VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.			
53	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale et pour l'amélio- ration des cours d'eau non navigables ni flottables Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	3,850,000	3,989,500
54	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau, de la voirie urbaine, du service des tramways et des messageries et des travaux d'assainissement; traitements d'acti- vité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à l'inspection et aux commissaires voyers Travaux extraordi- naires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection Service hydrau- lique de l'assainissement des fanges Traitements, indemnités et dépenses diverses. Frais d'études et d'expériences.	115,000	
55	Frais de route et de séjour de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique de l'assainissement des fanges.	18,500	
56	Frais de bureau et matériel de l'inspection ainsi que du service hydraulique de l'assai- nissement des fanges	6,000	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK V.			
LABORATORIUMS VOOR ONTLEDINGEN.			
30	Landbouwstatie: jaarwedden en vergoedingen van het personeel; uitgaven voor materieel — Ontledingslaboratoriums van den Staat: jaarwedden en vergoedingen van het personeel; uitgaven voor materieel en onkosten wegens ontleding tegen verminderten prijs van vruchtbaar makende stoffen en landbouwvoortbrengselen. — Commissie voor hooger toezicht — Toelagen aan provinciale, gemeentelijke en private laboratoriums — Kosten tot ontledings van eetwaren en voedingsstoffen. — Kosten voortvloeiende uit de uitvoering van de wet op de vervalsching der meststoffen . . .	255,350 "	255,350 "
HOOFDSTUK VI.			
GEZONDHEIDSDIENST.			
51	Toezicht over den gezondheidsdienst; toezicht over de fabricatie en den handel in eetwaren; toezicht der apotheken en bewaarplaatsen van geneesmiddelen; personeel van gezegde toezichten; reis- en verblijfskosten; schrijfwerk door leden van het personeel gedaan voor dit toezicht; kosten van kantoor, van materieel, alsook voor het nemen en ontleden van stalen. — Kosten der provinciale geneeskundige commissiën. — Gezondheidsdienst der zeehavens en kusten. — Toelagen en belooningen in geval van besmettelijke ziekten; aanmoedigingen voor de koepokinenting; Centraal Koepokgesticht — Toelagen aan de vroedvrouwen tijdens en na hunne studien: 1 ^o om ze te helpen, als zij zich vestigen; 2 ^o om ze te vergoeden voor de zorgen die zij aan behoeftige vrouwen verlenen. — Toelage aan de Koninklijke Maatschappij van openbare geneeskunde — Uitgave van schriften betrekkelijk de geneeskunde; toelagen, inschrijvingen en aankoop van boeken — Drukkosten en verschillende uitgaven. — Hoogere openbare gezondheidsraad: vergoedingen, zitpenningen, reis- en verblijfskosten; kantoorkosten en drukken der werken van den Raad Gezondheidsmuseum. Laboratoriums voor ontleding. Materieel en vergoedingen. Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en aan de congressen in het belang der openbare gezondheid ingericht. — Maatregelen van propaganda tegen de geneverplaat; toelagen; allerhande uitgaven .	455,000 "	488,500 "
52	Koninklijke Academie van geneeskunde	33,500 "	
HOOFDSTUK VII.			
BUURTWEGEN, WATERLOOPEN EN OPENBARE GEZONDHEID.			
53	Aanmoedigingen voor het uitbreiden en verbeteren der buurtwegen en het verbeteren der onbevaarbare en onvloothare waterloopen. Aanmoedigingen tot verbeteringen der landbouwwegen. Aanmoedigingen voor de verbeteringen, welke de openbare gezondheid aanbelangen	5,850,000 "	5,989,500 "
54	Toezicht over de buurtwegen en de waterloopen, stadswegen, dienst der tramwegen en der vervoerderswagens en werken van gezondmaking; jaarwedden van werkelijken dienst en jaarwedden van beschikbaarheid van het aan dit toezicht gehecht personeel. Vergoedingen voor het personeel gehecht aan het toezicht, en de commissarissen der wegen — Buitengewoon schrijfwerk of ander schrijfwerk voor den toezichtsdienst verricht. Dienst van de waterwerken tot gezondmaking der veenmoerassen. Jaarwedden, vergoedingen en verschillende uitgaven. Kosten van studien en proefnemingen	115,000 "	
55	Reis- en verblijfskosten van het toezicht zooals van het personeel van den waterdienst der gezondmaking van de moeraslanden	18,500 "	
56	Kantoorkosten en materieel van het toezicht zooals van den waterdienst der gezondmaking der moeraslanden	6,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VIII.			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
37	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques de Berne; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés.	275,000	»
38	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge.	100,000	»
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>			
39	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien.	153,405	»
40	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres.	233,500	»
41	Inspection des beaux-arts, des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.	21,000	»
42	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.	5,000	»
43	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études.	17,000	»
44	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome.	45,500	»
45	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.	20,000	»

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VIII.			
SCHOONE KUNSTEN.			
<i>Aanmoedigingen aan de beeldende en graphische kunsten</i>			
57	Bestellingen en aankopen van werken van levende of sedert niet langer dan tien jaren overleden kunstenaars; toelagen aan de openbare gestichten, aan de gemeenten en aan de provinciën, om bij te dragen tot bestelling of aankoop van kunstwerken; gewrochten van muurschildering, met medehulp der gemeenten en der belanghebbende gestichten. Aanmoedigingen voor de plaatsnijkunst en het graveeren van gedenkpenningen, voor uitgaven betreffende de schoone kunsten en de oudheidkunde; toelagen; opgravingen in het belang van kunst en oudheidkunde; inschrijvingen op en aankopen van werken, belangrijk voor kunst of oudheidkunde; aankoop en inbinding van werken voor den bijzonderen dienst van het algemeen bestuur van schoone kunsten; kosten van ontvangst, uitpakking en herverpakking, enz., van kunstwerken, tot onderzoek of anderszins gezonden; aandeel van de administratie van schoone kunsten in de kosten van het wederlandsch verbond tot bescherming der letterkundige werken en kunstgewrochten van Bern; verschillende uitgaven. Toelagen aan kerkfabrieken ten titel van aanmoediging, voor de uitvoering van godsdienstige meubelvoorwerpen van een erkend kunstkarakter. Toelagen en aanmoedigingen aan kunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in den vreemde en in het land, in het belang hunner studiën; zendingen; hulpgehden aan families van overleden kunstenaars	275,000	•
38	Algemeene tentoonstellingen van schoone kunsten; deel van tussenkomst van den Staat in de kosten van aankoop, voor de plaatselijke museums, van naar de tentoonstellingen gezonden kunstgewrochten. Toelagen aan de maatschappijen, ingesteld tot aanmoediging der schoone kunsten, aan de plaatselijke tentoonstellingen, aan de tentoonstellingen ingericht buiten het land in het belang der Belgische School. . .	100,000	•
<i>Aanmoedigingen ten voordeele van het onderwijs der beeldende en graphische kunsten.</i>			
39	Hooger Instituut en Koninklijke Academie voor schoone kunsten te Antwerpen: begiftiging van den Staat, bestemd met de toelagen der stad Antwerpen, om de uitgaven te dekken zoowel voor het personeel als voor het materieel en de aankopen voor het museum van oude kunst	155,405	•
40	Academiën en teekenscholen: toelagen, aankoop en kosten van onderhoud van modellen, erepenningen en boeken	255,500	•
41	Opzicht der schoone kunsten, der academiën en teekenscholen; geschriften en andere werken, bijzonder tot den dienst der academiën en scholen behoorende	21,000	•
42	Verbeteringsraad van het onderwijs der teekenkunst	3,000	•
43	Toelagen aan jonge kunstooferaren om ze te ondersteunen in hunne studiën	17,000	•
44	Groote prijskampen van schilder-, beeld-, bouw- en plaatsnijkunde; pensioenen der bekroonden; kosten betreffende deze prijskampen; werkhuisen te Rome	45,500	•
45	Namaking van kunstvoorwerpen, bestemd voor de internationale ruilingen en kosten rakende deze ruilingen; verschillende uitgaven	20,000	•

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre.
	<i>Musées royaux; musée Wiertz.</i>		
46	Musées royaux de peinture et de sculpture : personnel et frais de surveillance. — Musée Wiertz : traitement du conservateur et frais de surveillance	52,800	»
47	Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus	123,500	»
48	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections	75,250	»
49	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie: matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses. (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire)	110,200	»
	<i>Monuments publics.</i>		
50	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	40,000	»
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		2,022,390 25
51	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux	86,000	»
52	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations	100,000	»
53	Commission royale des monuments: personnel.	16,100	»
54	Commission royale des monuments: jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication.	25,200	»

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Koninklijke museums; Wiertz-Museum.</i>		
46	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst: personeel en kosten van toezicht. — Wiertz-Museum; jaarwedde van den bewaarder en kosten van toezicht. .	52,800 "	
47	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst: materieel en aankopen; drukkosten der katalogen; verschillende en onvoorziene kosten. — Wiertz-Museum: materieel; verschillende en onvoorziene kosten	123,300 "	
48	Koninklijke museum voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut: personeel en studiekosten der verzamelingen	73,250 "	
49	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut; materieleen aankopen, aanwezigheidspenningen aan de leden der commissie van toezicht. Kosten van drukken en verkoop van den kataloog. Verschillende uitgaven. (Erinbegrepen 6,000 frank als tijdelijke last).	110,200 "	
	<i>Openbare monumenten.</i>		
50	Gedenktekens op te richten aan beroemde Belgen; toelagen aan de steden en aan de provinciën; gedenkpenningen ter erecuwiging van merkwaardige gebeurtenissen.	46,000 "	
	<i>Herstelling van monumenten en bewaring van kunstwerken.</i>		
51	Toelagen aan de provinciën, de steden en de gemeenten, welke middelen ontoereikend zijn tot het herstellen der monumenten; toelagen voor de herstelling en het behoud van voorwerpen van kunst en oudheid toebehoorende aan de openbare besturen, aan de kerken, enz.; onderhoudswerken aan 's Rijks eigendommen die een uitsluitelijk historisch of artistiek belang opleveren. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen en werken.	86,000 "	
52	Toelagen aan de provinciën, de gemeenten en de kerkfabrieken voor herstellingen, die een kunstkarakter hebben, aan godsdienstige gelouwen, als monumenten gerangschikt. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen	100,000 "	
53	Koninklijke commissie van monumenten: personeel	16,100 "	
54	Koninklijke commissie van monumenten: aanwezigheidspenningen der leden; reiskosten van de leden, van den secretaris en van twee teekenaars; boekverzameling, mobiliair, verwarming, drukwerk, kantoorkosten, aankoop van instrumenten; verslag van de algemeene vergaderingen, vergoedingen aan de snelschrijvers en kosten van uitgave.	25,200 "	
			2,022,390 25

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION	MONTANT	TOTAL
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	DES CRÉDITS par article.	par chapitre.
55	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	3,500 •	
56	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500 •	
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
57	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	164,820 •	
58	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	79,758 •	
59	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	54,526 •	
60	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	47,031 25	
61	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses	158,000 •	
62	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000 •	
63	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 5 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture	2,000 •	
	CHAPITRE IX.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
64	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	12,000 •	12,000 •

BEGROOFTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
55	Reis- en verblijfskosten en aanwezigheidspenningen van de drie commissarissen der Koninklijke Academie van België, toegevoegd aan de koninklijke commissie van kunsten en monumenten; reis- en verblijfskosten der briefwisselende leden dezer commissie . . .	5,500	v
56	Bulletin der commissiën van kunst en oudheid; opstel, uitgave; verschillende uitgaven.	2,500	v
	<i>Aanmoedigingen voor de toonkunde.</i>		
57	Koninklijk conservatorium van Brussel. — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van het personeel als van het materieel. — Leergang voor de eerste beginselen der toonkunde . . .	104,820	.
58	Koninklijk conservatorium van Luik. — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken zoowel van het personeel als van het materieel.	79,758	.
59	Koninklijk conservatorium van Gent. — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken zoowel van het personeel als van het materieel.	54,526	.
60	Koninklijk vlaamsch conservatorium van Antwerpen: toelage van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken van het personeel en van het materieel.	47,031	25
61	Toelagen aan andere muziekscholen dan de koninklijke conservatoria; toelagen aan de muziekgenootschappen. Aankoop van boeken en van medailles, bestemd voor de bekroonden in de prijskampen en voor de leerlingen der muziekscholen. Verschillende uitgaven. Studiebeurzen ten voordeele der leerlingen van koninklijke conservatoria en andere muziekscholen. Toelagen en aanmoedigingen aan toonkunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in de vreemde tot ontwikkeling van hun talent; zendingen; toelagen en inschrijvingen ten voordeele van toonkundige uitgaven of uitvoeringen van muzikale werken; nationale concerten; hulp gelden aan familiën van gestorven kunstocfennaars. Aanmoediging voor de muzikale tooneelkunde. Uitgave der werken van oude belgische toonzetters; kosten der groote prijskampen van muzikale toonzetting; jaargelden der bekroonden in deze prijskampen; verschillende uitgaven	158,000	v
62	Toezicht der muziekscholen. — Verbeteringsraad der muzikale studiën	11,000	v
65	Aandeel van den Staat in de jaarwedden der leden van het besturend en onderwyzend personeel der gestichten van gemeente-onderwijs, afhankelijk van de administratie van schoone kunsten, die, bij afwijking van artikel 3 der wet van 31 Maart 1884, door den Minister van Landbouw in beschikbaarheid gesteld worden	2,000	v
	HOOFDSTUK IX.		
	JAARWEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID.		
64	Tijdelijke jaarwedden van in beschikbaarheid staande ambtenaren en beambten . . .	12,000	12,000

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE X.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
65	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7.	10,000 »	12,500 »
66	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	2,500 »	
TOTAL. . . . fr.			11,544,905 25
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XI.			
SERVICES DIVERS.			
Agriculture.			
67	Appropriation du domaine de Saint-Victor, à Huy, pour l'installation de l'École d'agriculture de l'État. Achat du mobilier pour les classes et le pensionnat	25,000 »	422,404 »
68	Institut agricole de l'État Participation au concours régional agricole de 1901	3,000 »	
69	Institut agricole de l'État à Gembloux Éclairage électrique	8,000 »	
Service de santé, hygiène publique.			
70	Déplacement de la station de désinfection du port d'Ostende	46,000 »	422,404 »
71	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1896 à 1900, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859 modifié par arrêté royal du 24 avril 1900	5,000 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER CREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK X. ONVOORZIENE UITGAVEN.			
65	Onvoorzien uitgaven in de Begrooting niet beschreven; hulpgelden te verleenen voor kosten van laatste ziekte en van begrafenis aan familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten, welke zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden. Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 7 vermelte personen	10,000 "	12,500 "
66	Jaarrent en pensioenen : 1° aangewezen agenten die in staat niet zijn hun ambt te vervullen; 2° aan weduwen en wezen van beambten, overleden in 't uitoefenen van hunnen dienst	2,500 "	
TOTAAL . . . fr.			11,544,905 25
TWEDE SECTIE. — BUITENGEWONE UITGAVEN. HOOFDSTUK XI. VERSCHILLENDE DIENSTEN. Landbouw.			
67	Opruiming van het domein Sint-Victor, te Hoei, om de Landbouwschool van den Staat in te richten. Aankoop van meubels voor de klassen en de kostschool.	23,000 "	3,000 "
68	Landbouwinstituut van den Staat Deelneming aan den gewestelijken wedstrijd van 1901.	3,000 "	
69	Landbouwinstituut van den Staat te Gembloux. Electriche verlichting	8,000 "	
Openbare gezondheid.			
70	Verplaatsing der ontsmettingstatie der haven van Oostende.	46,000 "	422,404 "
71	Vijfjaarlijksche prijs der geneeskundige wetenschappen voor het tijdstip 1896-1900, ngesteld door Koninklijk besluit van 25 November 1859, gewijzigd door Koninklijk besluit van 24 April 1900	5,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>Beaux-Arts</i>		
72	Ruines de l'abbaye de Villers	60,000 »	
73	Ruines de l'abbaye d'Aulne	40,000 »	
74	Conservatoire royal de musique de Gand. Agrandissement des locaux.	140,000 »	
75	Deuxième part du subsidé à allouer à la ville de Gand pour la construction de son nouveau musée des beaux-arts	50,000 »	
76	Musée des beaux-arts de Liège	41,750 »	
77	Quote-part de l'État dans les frais de reprise du mobilier, des instruments, etc., du Conservatoire royal flamand d'Anvers	5,654 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE. fr.			11,967,309 25

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 11 octobre 1900.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture,
Baron M. VAN DER BRUGGEN.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*
P. DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING.	BEDRAG	TOTAAL
	VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DER KREDIETEN per artikel.	per hoofdstuk.
	<i>Schoone kunsten.</i>		
72	Puinen der abdij van Villers	60,000 .	
73	Puinen der abdij van Aulne	40,000 .	
74	Koninklijk Muziekconservatorium van Gent, Vergrooting der lokalen.	140,000 .	
75	Tweede deel der toelage aan de stad Gent te verleenen voor het opbouwen van haar nieuw museum van schoone kunsten	50,000 .	
76	Museum van schoone kunsten te Luik	41,750 .	
77	Aandeel van den Staat in de hernemingskosten der meubels, instrumenten, enz., van het koninklijk Vlaamsch Conservatorium in Antwerpen.	5,654 .	
	TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW. fr.		11,967,309 25

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 11 October 1900.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Landbouw,
Baron M. VAN DER BRUGGEN.

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*
P. DE SMET DE NAEYER.

(32)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

pour l'exercice 1901.

BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I ^{er}			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
Personnel.			
1	»	Traitement du Ministre.	fr.
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du cabinet du Ministre, du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, des eaux et forêts, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale	fr. 249,400 »
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du service des beaux-arts.	28,600 »
		GRADES.	
		Secrétaire général.	1 10,000 à 12,000
		Directeur général.	2 9,000 à 10,000
		Directeurs.	6 7,000 à 8,000
		Chefs de division. — Inspecteur.	7 5,500 à 7,000
		Chefs de bureau et sous-inspecteurs.	4 4,200 à 5,000
		Garde général.	1 2,400 à 3,200
		Commis-rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe.	9 2,200 à 4,000
		Commis d'ordre de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe.	18 1,400 à 2,700
		Imprimeur-autographe.	1 750 à 1,500
		Huissiers.	14 1,200 à 2,500
		Concierges.	2 700 à 1,200
		Garçons de bureau.	5 1,100 à 1,400
		Nettoyeuses.	8 750 à 830
Matériel.			
5	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier	fr. 13,200 »
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux.	17,800 »
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux	10,400 »
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux	8,000 »
	e.	Menues dépenses.	3,900 »
Frais de déplacement.			
4	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	
Honoraires des avocats.			
3	»	Honoraires des avocats du Département	
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} .			. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (1)	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	(1) Déduction faite des crédits et parties de crédits affectés aux services des Ponts et Chaussées transférés au Département des Finances par l'arrêté royal du 5 août 1899.
278,000	272,900	5,100	»	272,900	540,586 85	
55,000	55,000	»	»	55,000	72,991 53	
8,250	8,250	»	»	8,250	11,382 19	
5,000	5,000	»	»	5,000	50,100 »	
565,250	560,150	5,100	»	560,150	646,060 57	
AUGMENTATION. . fr.		5,100 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
7	»	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . fr.
CHAPITRE III.		
AGRICULTURE.		
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route. fr. 27,500 »
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route . . 116,700 »
	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. . . . 15,800 »
	d.	Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel 6,000 »
9	a.	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité fr. 25,000 »
	b.	Indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; frais divers de tuberculination : installations sanitaires à la frontière, vacations des vétérinaires, achat d'appareils, de vaccin, enlèvement et destruction des cadavres provenant d'animaux impropres à la consommation pour cause de maladies contagieuses, etc. 1,176,000 »
	c.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon 70,000 »
	d.	Indemnités résultant des mesures prises par l'autorité 20,000 »
	e.	Frais à résulter du paiement des indemnités ci-dessus 4,000 »
	f.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture 20,000 »
	g.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de bétail 80,000 »
	h.	Dépenses diverses 5,000 »
10	a.	Inspection vétérinaire; traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin fr. 182,000 »
	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires 3,000 »
11	»	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.
12	a.	Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline : encouragements, achat de médailles. fr. 550,000 »
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc. . . . 27,000 »
	c.	Subside à la Société nationale du cheval de trait belge 20,000 »
	d.	Subside au Royal Cercle équestre de Bruxelles. 10,000 »
	e.	Subsides aux sociétés et aux syndicats d'élevage 100,000 »
	f.	Subside à la Société nationale pour l'amélioration des races bovines 25,000 »
		A REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (1).	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
						(1) Voir note à la page 35.
7,000	7,000	»	»	7,000	4,699 52	
5,450	5,450	»	»	5,450	12,000 »	
10,450	10,450	»	»	10,450	16,699 52	
166,000	166,000	»	»	166,000	154,650 41	
1,400,000	1,400,000	»	»	1,550,521 67	1,519,944 54	
185,000	185,000	»	»	260,000	249,954 94	
18,000	15,000	3,000	»	15,000	14,999 76	
552,000	500,000	52,000	»	500,000	449,965 27	
2,501,000	2,266,000	55,000	»	2,491,521 67	2,389,474 92	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (1).	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	Observations.
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
2,301,000	2,266,000	35,000	»	2,491,321 67	2 389,474 92	(1) Voir note à la page 35.
190,000	190,000	»	»	190,000	189,919 02	
85,000	70,000	15,000	»	70,000	92,786 01	
56,000	56,000	»	»	»	»	
115,100	114,700	400	»	114,700	109,500	
74,000	65,000	9,000	»	65,347,34	57,092 73	
2,821,100	2,761,700	59,400	»	2,931,369 01	2,838,772 68	

BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>
		Personnel de l'Institut agricole de l'État et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité :
18	a.	Institut agricole fr. 100,600 »
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 39,400 »
	c.	Id. id. id. de Gand 29,200 »
	d.	Id. d'agriculture de Huy 22,200 »
		<i>Institut agricole.</i>
		Directeur 1 5,000 à 6,000 6,000
		Professeurs 8 5,500 à 6,500 46,500
		Agrégés 4 3,500 à 4,500 16,000
		Chargés de cours 5 » 3,700
		Assistants 1 2,500 à 3,500 3,000
		Agent comptable 1 3,000 à 4,000 4,000
		Econome 1 2,000 à 3,000 2,500
		Préparateur de chimie 1 1,500 à 3,000 2,000
		Surveillants 3 1,800 à 2,400 7,200
		Jardinier démonstrateur 2 1,200 à 1,800 3,100
		Hommes de service, concierge 4 1,200 à 1,500 6,000
		Secrétaire de la commission de surveillance et d'ad- ministration 1 » 600
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>
		Directeur-professeur 1 3,500 à 5,500 5,500
		Professeurs 9 2,000 à 3,000 24,000
		Chefs de culture 5 1,800 à 3,000 7,600
		Comptable 1 » 500
		Surveillant 1 1,200 à 1,800 1,800
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>
		Directeur-professeur 1 3,500 à 6,000 6,000
		Professeurs 6 2,000 à 3,500 16,100
		Chef de culture 1 1,800 à 2,200 2,200
		Secrétaire, jardinier, concierge, hommes de service 5 780 à 1,800 4,900
		<i>École moyenne pratique d'agriculture de Huy.</i>
		Directeur-professeur 1 3,500 à 5,500 4,500
		Professeurs 4 2,000 à 3,000 12,000
		Surveillant-chef de culture 2 1,200 à 1,800 3,400
		Secrétaire 1 800 800
		Cours de religion 1 500 500
		Cours de sylviculture 1 1,000 1,000
		Matériel de l'Institut agricole et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys :
19	a.	Institut agricole fr. 52,500 »
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 25,000 »
	c.	Id. id. id. de Gand 17,500 »
	d.	Id. d'agriculture de Huy 7,000 »
	e.	Publication de cours 3,000 »
		Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :
20	a.	Institut agricole de l'État fr. 7,500 »
	b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc. 2,500 »
	c.	Écoles subventionnées 5,000 »
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (¹).	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,821,400	2,761,700	59,400	»	2,931,509 01	2,858,772 68	(¹) Voir note à la page 35.
191,400	184,000	7,400	»	177,000	170,041 12	
83,000	80,000	3,000	»	80,000	79,982 60	
15,000	10,000	5,000	»	10,000	9,400 »	
3,110,500	3,035,700	74,800	»	3,198,509 01	3,098,196 40	

BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																
		REPORT. . . . fr.																																
21	a.	Frais des conférences agricoles et horticoles. — Enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles fr. 342,000 »																																
	b.	Station laitière 8,000 »																																
		Jardin botanique de l'État.																																
22	a.	Traitements du personnel																																
23	a.	Dépenses de matériel et de culture fr. 50,200 »																																
	b.	Musée forestier : dépenses diverses 5,000 »																																
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.																																
		CHAPITRE IV.																																
		EAUX ET FORÊTS.																																
24	a.	Traitements du personnel :																																
		<table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TAUX des traitements.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>11</td><td>5,000 à 6,000</td><td>62,700</td></tr><tr><td>Sous-inspecteurs</td><td>12</td><td>3,600 à 4,400</td><td>48,000</td></tr><tr><td>Gardes généraux</td><td>20</td><td>2,400 à 3,200</td><td>58,400</td></tr><tr><td>Gardes généraux adjoints</td><td>6</td><td>1,500 à 2,000</td><td>10,500</td></tr><tr><td>Brigadiers commis d'inspection</td><td>11</td><td>1,100 à 1,500</td><td>14,300</td></tr><tr><td>Id. des forêts et de la pêche</td><td>Indéterminé.</td><td>900 à 1,300</td><td>121,000</td></tr><tr><td>Gardes des forêts et de la pêche</td><td>Indéterminé.</td><td>60 à 850</td><td>285,475</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	Inspecteurs	11	5,000 à 6,000	62,700	Sous-inspecteurs	12	3,600 à 4,400	48,000	Gardes généraux	20	2,400 à 3,200	58,400	Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,500	Brigadiers commis d'inspection	11	1,100 à 1,500	14,300	Id. des forêts et de la pêche	Indéterminé.	900 à 1,300	121,000	Gardes des forêts et de la pêche	Indéterminé.	60 à 850	285,475
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																															
Inspecteurs	11	5,000 à 6,000	62,700																															
Sous-inspecteurs	12	3,600 à 4,400	48,000																															
Gardes généraux	20	2,400 à 3,200	58,400																															
Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,500																															
Brigadiers commis d'inspection	11	1,100 à 1,500	14,300																															
Id. des forêts et de la pêche	Indéterminé.	900 à 1,300	121,000																															
Gardes des forêts et de la pêche	Indéterminé.	60 à 850	285,475																															
	b.	Indemnités pour frais de tournée des inspecteurs fr. 11,000 »																																
	c.	Id. id. des chefs de cantonnement 12,000 »																																
	d.	Id. de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement 5,500 »																																
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc. 7,000 »																																
	f.	Armement et équipement 500 »																																
	g.	Contrôle des arpentages. Honoraires du contrôleur-arpenteur 400 »																																
	h.	Dépenses diverses 290 »																																
25	a.	Conseil supérieur des forêts : frais divers fr. 2,100 »																																
	b.	Société centrale forestière. Subside. 2,000 »																																
	c.	Stations météorologiques forestières 500 »																																
	d.	Bureau de recherches et de consultations; enseignement, conférences et champs d'expériences. — Traitements, salaires, indemnités et frais divers 21,400 »																																
		Forêts domaniales.																																
26	a.	Travaux de culture et d'amélioration. Indemnités pour les gardes dirigeant les pépinières, les travaux, etc. Dépenses diverses fr. 67,500 »																																
	b.	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités représentatives 5,000 »																																
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation. 25,000 »																																
	d.	Arpentage des coupes 3,500 »																																
		A REPORTER. . . . fr.																																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (1).	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,110,500	3,035,700	74,800	»	3,198,369 01	3,098,196 40	(1) Voir note à la page 35.
330,000	350,000	»	»	525,000	299,932 87	
43,200	43,200	»	»	43,200	41,199 36	
55,200	55,200	»	»	50,200	50,146 33	
3,538,900	3,484,100	74,800	»	3,616,769 01	3,489,475 16	
AUGMENTATION. . fr.		74,800				
637,065	628,665	8,400	»	523,665	528,979 36	
26,000	22,800	3,200	»	23,000	15,999 14	
101,000	101,000	»	»	101,000	99,566 70	
764,065	752,465	11,600	»	647,665	644,545 20	

BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
27	»	Terrains incultes; défrichement; mise en valeur; conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; indemnités, dépenses diverses . . .
28	»	Service du boisement des fanges et autres terrains incultes; traitement, frais d'études et d'enquête
29	a.	Pisciculture et chasse. — Repensemement des cours d'eau; dépenses diverses . . fr. 57,000 »
	b.	Chasse. — Destruction des animaux nuisibles; dépenses diverses 3,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
		CHAPITRE V.
		LABORATOIRES D'ANALYSES.
50	»	Station agronomique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
		CHAPITRE VI.
		SERVICE DE SANTÉ.
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections fr. 110,000 »
	b.	Frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons 75,000 »
	c.	Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions . . 80,000 »
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes 20,000 »
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central 15,000 »
51	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes 8,000 »
	g.	Subside à la Société royale de médecine publique. 12,000 »
	h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres 16,000 »
	i.	Impressions et dépenses diverses 10,000 »
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour 11,000 »
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. 3,000 »
	l.	Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. . . 10,000 »
	m.	Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsides; dépenses diverses 85,000 »
52	»	Académie royale de médecine
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (1).	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
764,065	752,465	11,600	»	647,665	644,545 20	(1) Voir note page 35.
45,000	40,000	5,000	»	40,000	49,996 18	
5,000	5,000	»	»	5,000	127 50	
40,000	57,000	3,000	»	58,000	22,499 59	
852,065	854,465	17,600	»	750,665	717,168 27	
AUGMENTATION. . fr.		17,600				
233,350	226,250	7,100	»	206,250	109,561 56	
233,350	226,250	7,100	»	206,250	109,361 56	
AUGMENTATION. . fr.		7,100				
455,000	450,000	25,000	»	400,000	596,596 70	
53,500	33,500	»	»	33,500	53,500 »	
488,500	465,500	25,000	»	453,500	430,096 70	
AUGMENTATION. . fr.		25,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO de articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																					
CHAPITRE VII.																																							
VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.																																							
33	a.	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale et pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables fr. 2,550,000 »																																					
	b.	Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. 500,000 »																																					
	c.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. 1,000,000 »																																					
34	a.	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau, de la voirie urbaine et des travaux d'assai- nissement; service des tramways et des messageries; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection fr. 40,000 »																																					
	b.	Service hydraulique de l'assainissement des fanges; traitements, indemnités et dépenses diverses 15,000 »																																					
	c.	Indemnités au personnel attaché à l'inspection; au personnel du service hydraulique de l'assainissement des fanges et aux commissaires voyers 40,000 »																																					
	d.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'in- spection. Frais d'études et d'expériences 20,000 »																																					
		<table><tr><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td colspan="3">A. — Service d'inspection.</td></tr><tr><td>Inspecteur général</td><td>1</td><td>8,000 à 9,000</td><td>9,000</td></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>3</td><td>4,000 à 7,000</td><td>19,000</td></tr><tr><td>Chef de bureau</td><td>1</td><td>4,200 à 5,000</td><td>5,000</td></tr><tr><td>Commis</td><td>1</td><td>2,800</td><td>2,800</td></tr><tr><td colspan="3">B. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges.</td></tr><tr><td>Inspecteur</td><td>1</td><td>4,000 à 7,000</td><td>5,500</td></tr><tr><td>Conducteur</td><td>1</td><td>2,500 à 5,000</td><td>3,000</td></tr><tr><td>Commis</td><td>1</td><td>1,500 à 3,000</td><td>2,000</td></tr></table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	A. — Service d'inspection.			Inspecteur général	1	8,000 à 9,000	9,000	Inspecteurs	3	4,000 à 7,000	19,000	Chef de bureau	1	4,200 à 5,000	5,000	Commis	1	2,800	2,800	B. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges.			Inspecteur	1	4,000 à 7,000	5,500	Conducteur	1	2,500 à 5,000	3,000	Commis	1	1,500 à 3,000	2,000
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																					
A. — Service d'inspection.																																							
Inspecteur général	1	8,000 à 9,000	9,000																																				
Inspecteurs	3	4,000 à 7,000	19,000																																				
Chef de bureau	1	4,200 à 5,000	5,000																																				
Commis	1	2,800	2,800																																				
B. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges.																																							
Inspecteur	1	4,000 à 7,000	5,500																																				
Conducteur	1	2,500 à 5,000	3,000																																				
Commis	1	1,500 à 3,000	2,000																																				
35	»	Frais de route et de séjour de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique de l'assainissement des fanges																																					
36	»	Frais de bureau et matériel de l'inspection ainsi que du service hydraulique de l'assainisse- ment des fanges																																					
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.																																							
CHAPITRE VIII (ancien).																																							
PONTS ET CHAUSSÉES (pour mémoire).																																							
	1.	— Affaires générales																																					
	2.	— Routes et bâtiments civils.																																					
	3.	— Travaux hydrauliques																																					
	4.	— Personnel.																																					
	5.	— Commission des Annales des Travaux publics																																					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (1).	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,850,000	3,850,000	»	»	4,350,017 30	3,850,000 .	(1) Voir note à la page 35.
115,000	103,000	10,000	»	100,000	99,833 07	
18,500	15,000	3,500	»	15,000	12,099 53	
6,000	5,000	1,000	»	5,000	3,674 19	
3,989,500	3,975,000	14,500	»	4,470,017 30	3,965,608 81	
AUGMENTATION . . fr.		14,500				
»	»	»	»	»	11,243,616 74	

BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
BEAUX-ARTS.		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
37	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. fr. 235,000 »
	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques de Berne; dépenses diverses. 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu 15,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés 9,000 »
38	»	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
39	»	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien
40	»	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres
41	»	Inspection des beaux-arts, des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.
42	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin
43	»	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études
44	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome. 23,500 »
45	»	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (*).	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
275,000	275,000	»	»	275,000	274,926 57	(*) Voir note à la page 35.
100,000	100,000	»	»	100,000	62,579 »	
153,405	148,705	4,700	»	148,705	148,705 »	
233,500	233,500	»	»	233,500	233,498 20	
21,000	21,000	»	»	21,000	20,686 09	
3,000	5,000	»	»	5,000	1,906 20	
17,000	17,000	»	»	17,000	16,975 »	
43,500	43,500	»	»	43,500	59,919 83	
20,000	20,000	»	»	20,000	25,393 20	
866,405	861,705	4,700	»	861,705	824,589 09	

BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
		<i>Musées royaux ; musée Wiertz.</i>
46	a	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. fr. 46,300 »
	b.	Musée Wiertz : traitement du conservateur et frais de surveillance 6,500 »
47	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus fr. 119,350 »
	b.	Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus 3,950 »
48	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections
49	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses. (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)
		<i>Monuments publics.</i>
50	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>
51	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. fr. 74,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux, 12,000 »
52	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations
55	»	Commission royale des monuments : personnel
	a.	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres de cette Commission fr. 6,200 »
54	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs 16,500 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication 2,500 »
55	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission.
56	»	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (1).	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
866,405	861,703	4,700	»	861,705	824,589 09	(1) Voir note à la page 35.
52,800	52,800	»	»	52,800	52,799 98	
123,500	123,500	»	»	253,510	113,510 »	
75,250	75,250	»	»	55,250	51,732 70	
110,200	122,700	»	12,500	102,700	96,698 10	
46,000	46,000	»	»	50,000	45,726 »	
86,000	86,000	»	»	86,000	105,785 06	
100,000	100,000	»	»	100,000	99,957 10	
16,100	16,100	»	»	16,100	15,800 04	
25,200	25,200	»	»	25,200	23,170 50	
3,500	3,500	»	»	3,500	3,511 »	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,494 40	
1,505,255	1,513,053	4,700	12,500	1,611,065	1,453,573 97	

BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>
57	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique
58	»	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.
59	»	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel
60	»	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses fr. 85,855 »
	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique 13,000 »
61	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses 61,145 »
62	a.	Inspection des écoles de musique. fr. 9,000 »
	b.	Conseil de perfectionnement des études musicales 2,000 »
63	»	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 3 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.
		CHAPITRE IX.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
64	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
		CHAPITRE X.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
65	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7
66	»	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 ⁽¹⁾ .	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,505,255	1,513,055	4,700	12,500	1,611,065	1,433,373 97	(¹) Voir note à la page 55.
164,820	164,820	»	»	164,820	164,820	
79,758	79,758	»	»	79,758	79,758	
54,526	54,526	»	»	54,526	54,526	
47,051 25	47,031 25	»	»	47,051 25	47,031 25	
158,000	158,000	»	»	152,855	152,445 65	
11,000	11,000	»	»	11,000	9,059 96	
2,000	2,000	»	»	2,000	»	
2,022,590 25	2,030,190 25	4,700	12,500	2,125,055 25	1,941,012 83	
DIMINUTION . . fr.		7,800 »				
12,000	12,000	»	»	12,000	13,724 83	
12,000	12,000	»	»	12,000	13,724 85	
10,000	10,000	»	»	10,000	9,868 15	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,375 90	
12,500	12,500	»	»	12,500	12,244 05	

BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XI.		
SERVICES DIVERS.		
Agriculture.		
		Recensement agricole (pour mémoire)
		École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de l'État, à Vilvorde. — Travaux d'amélioration, construction de serres (pour mémoire)
		Laboratoire de l'État à Louvain. — Frais d'installation (pour mémoire)
		Jardin botanique. — Achat du mobilier destiné à abriter les nombreuses collections scientifiques dans les nouveaux locaux (pour mémoire)
67		Appropriation de la propriété de Saint-Victor, à Huy, pour l'installation de l'École d'agriculture de l'État. Achat du mobilier pour les classes et le pensionnat
68		Institut agricole de l'État. Participation au concours régional agricole de 1901.
69		Institut agricole de l'État à Gembloux. Éclairage électrique
Eaux et forêts.		
		Bois domaniaux du canton de Spa. Travaux exceptionnels d'amélioration des peuplements et de la vidange (pour mémoire)
Service de santé, hygiène publique.		
		Mesures contre l'introduction éventuelle de la peste et sa propagation en Belgique (pour mémoire)
70		Déplacement de la station de désinfection du port d'Ostende
		Indemnité à payer à la veuve du Dr Flahou du chef de l'accident survenu le 30 mai 1898 à la station sanitaire de Doel (pour mémoire)
		Construction d'un canot pour la station sanitaire de Doel (pour mémoire)
71		Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1896 à 1900 institué par arrêté royal du 25 novembre 1859 modifié par arrêté royal du 24 avril 1900.
Ponts et Chaussées (pour mémoire).		
		Crédits divers transférés au Département des Finances et des Travaux publics
Beaux-Arts.		
72		Ruines de l'abbaye de Villers.
73		Ruines de l'abbaye d'Aulne
74		Conservatoire royal de musique de Gand. Agrandissement des locaux.
		Conservatoire royal de musique de Liège. Construction d'un buffet d'orgue (pour mémoire).
		Musées royaux des arts décoratifs et industriels. Transfert Aménagement des collections (pour mémoire).
		Exposition triennale des beaux-arts, à Bruxelles (pour mémoire).
		Acquisitions faites pour les musées de Bruxelles, Anvers et Gand à la vente de la collection Kuns (pour mémoire)
		Acquisition d'une ancienne poterne, avec terrain et bâtiment, située à Humelghem (pour mémoire)
75		Deuxième part du subside à allouer à la ville de Gand pour la construction de son nouveau musée des beaux-arts
76		Musée des beaux-arts de Liège
77		Quote-part de l'État dans les frais de reprise du mobilier, des instruments, etc., du Conservatoire royal flamand d'Anvers
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (*).	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
						(*) Voir note à la page 55.
	15,000	»	15,000	150,000	63,161 06	
	70,000	»	70,000	5,000	11,094 87	
	»	»	»	»	9,000 »	
	»	»	»	18,000	»	
23,000	60,000	»	37,000	»	»	
5,000	»	3,000	»	»	»	
8,000	»	8,000	»	11,771 85	50,000 »	
	»	»	»	»	45,694 54	
	100,000	»	100,000	»	»	
46,000	46,000	»	»	18,000	»	
	»	»	»	»	80,000 »	
	»	»	»	»	18,602 20	
5,000	»	5,000	»	»	»	
	»	»	»	»	822,165 17	
60,000	60,000	»	»	90,000	49,999 79	
40,000	40,000	»	»	40,254 55	42,423 55	
140,000	140,000	»	»	140,000	»	
»	»	»	»	»	»	
	100,000	»	100,000	100,000	»	
	40,000	»	40,000	»	»	
	»	»	»	»	145,210 »	
	»	»	»	74 52	5,000 »	
50,000	50,000	»	»	»	»	
41,750	»	41,750	»	»	»	
5,654	»	5,654	»	»	»	
422,404	721,000	65,404	562,000	573,100 72	1,324,348 96	
DIMINUTION . . . fr.		298,596				

BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation. — PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Eaux et forêts
V.	Laboratoires d'analyses
VI.	Service de santé
VII.	Voirie urbaine et vicinale, cours d'eau et hygiène publique.
VIII (ancien).	Ponts et chaussées (<i>pour mémoire</i>)
VIII.	Beaux-Arts
IX.	Traitements de disponibilité
X.	Dépenses imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XI.	Services divers.
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899 (1).	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
						(1) Voir note à la page 35.
565,250 »	360,150 »	5,100 »	»	360,150 »	646,060 37	
10,450 »	10,450 »	»	»	10,450 »	16,699 52	
3,558,900 »	3,484,100 »	74,800 »	»	3,616,769 01	3,489,475 16	
852,065 »	854,465 »	17,600 »	»	750,665 »	717,168 27	
255,350 »	226,250 »	7,100 »	»	206,250 »	109,561 36	
488,500 »	465,500 »	25,000 »	»	453,500 »	730,096 70	
3,989,500 »	3,975,000 »	14,500 »	»	4,470,017 30	3,965,608 81	
»	»	»	»	»	11,243,616 74	
2,022,590 25	2,050,190 25	»	7,800 »	2,123,055 25	1,941,012 83	
12,000 »	12,000 »	»	»	12,000 »	15,724 83	
12,500 »	12,500 »	»	»	12,500 »	12,244 05	
422,404 »	721,000 »	»	298,596 »	573,100 72	1,524,548 96	
11,967,509 25	12,129,605 25	144,100 »	506,596 »	12,568,457 28	25,909,417 60	
DIMINUTION. . fr.		162,296 »				

(58)

ANNEXES

AUX

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
POUR L'EXERCICE 1901.

ANNEXE N° 1.

L'Administration des Beaux-Arts pourrait être amenée à contracter, d'ici à la fin de l'année 1900, divers engagements grevant à la fois les crédits de plusieurs exercices.

Ces engagements éventuels seront portés à la connaissance de la Législature au Budget de 1902, si ce Budget est grevé de ce chef.

Dans le cas contraire, les conventions seront signalées dans l'état général à fournir aux Chambres législatives aux termes de l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'État.

(60)

ANNEXES N^{os} 2 ET 3.

BEAUX-ARTS.

RELEVÉ

des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1897.
Composition picturale destinée au grand panneau de la salle des séances du Tribunal de commerce, au Palais de Justice de Bruxelles	1) 10,000 "	10,000 "	"	8,000 "
Décoration sculpturale extérieure du nouveau Musée des Beaux-Arts d'Anvers.	2) 210,500 "	100,000 "	110,500 "	97,000 "
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (exé- cution des modèles, deuxième commande)	3) 60,000 "	60,000 "	"	60,000 "
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (exé- cution de deux mâts et de quatre fontaines)	4) 91,000 "	91,000 "	"	32,667 "
A REPORTER. . . . fr.	383,500 "	267,000 "	110,500 "	197,667 "

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1898.	de 1899.	de 1900.	de 1901.	à venir.	
		4,000	4,000		(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
					1) Contrat du 21 juin 1893. — M. Mellery s'engage à exécuter cette composition. Une somme de 16,000 francs est affectée à ce travail et sera soldée comme suit : 4,000 francs du chef de l'approbation de l'esquisse; 12,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
		3,000			2) Ce travail comporte : Deux groupes en cuivre repoussé, par M. Th. Vinçotte fr. 90,000 Huit statues allégoriques, par MM. Antoon, Dufurs, T. De Plyn, Ducaju, Joris, J. de Braeckeleer, Pecher et Van Beurden 40,000 Un bas-relief (armes de la ville d'Anvers), par M. G. Geels 10,000 Deux groupes au-dessus des deux piédestaux, par MM. Mignon et Fabri 30,000 Une frise ornementale 30,000 Onze bustes d'artistes, par MM. Braecke, Pollard, Van Rasbourgh, Dupon, Vander Linden, Duwaerts, De Plyn, Dupuis, Weyns et Peeters. 16,500 TOTAL . . . fr. 216,500
					3) Ce travail comporte : Le modèle d'un groupe de figures de 2 ^m 20 de hauteur, par M. Ch. Vanderstappen fr. 6,000 Huit modèles de statues de 2 ^m 20 de hauteur, par MM. Braecke, Leroy, C. Mennier, Desenfans, Devillez, Rombaux, Jaspers, Craco, Joris et Geleyn 33,000 Quatre modèles de statues de 2 mètres de hauteur, par MM. Dupon, Deckers, De Plyn et Mast. 12,000 Six candélabres de 3 mètres de hauteur, par MM. Coosemans, de Haen, Duwaerts, Roskam, Van Hoeter et Willems 9,000 Ce travail est terminé. TOTAL . . . fr. 60,000
49,775	8,560				4) Contrats du 20 décembre 1895. — MM. Dubois et Lagae s'engagent à exécuter chacun un mât d'une hauteur de 5 ^m 50, se composant d'un soubassement en pierre bleue et bronze, d'une colonne en granit d'Ecosse et d'un couronnement en bronze, moyennant le paiement de 16,500 francs, soit pour les deux . . . fr. 33,000 Par contrats du 20 décembre 1895, MM. De Rudder, De Tombay, Devreese et Pollard s'engagent à exécuter chacun une fontaine de 4 ^m 50 de hauteur, se composant d'une vasque inférieure en pierre bleue, d'un soubassement en granit d'Ecosse avec motif en bronze; d'une seconde vasque et d'une colonne en granit d'Ecosse et d'un couronnement en bronze, moyennant 14,500 francs, soit pour les quatre. . . 58,000 Ce travail est terminé. TOTAL . . . fr. 91,000
49,775	8,560	7,000	4,000		

MINISTÈRE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES d'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1897.
REPORT. fr.	585,500 .	267,000 .	116,500 .	197,667 .
Exécution en marbre du bas-relief intitulé : « L'Humanité » .	5) 171,200 .	171,200 .	»	119,150 »
Exécution d'un abri pour le bas-relief intitulé : « L'Humanité »	6) 65,642 42	65,642 42	»	65,642 42
Exécution à l'eau-forte de six planches d'après des tableaux de Rubens.	7) 18,000 .	18,000 .	»	12,000 »
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (coulée première et de la deuxième commande).	8) 25,258 .	25,258 .	»	25,258 »
Id. id. id.	9) 30,850 .	30,850 .	»	30,850 »
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (coulée de la première et de la deuxième commande).	10) 11,440 .	11,440 .	»	11,440 »
A REPORTER . fr.	705,850 42	589,550 42	116,500 .	461,967 42

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1898.	de 1899.	de 1900.	de 1901.	à venir.	
49,773	8,500	7,000	4,000	"	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
12,900	39,150	"	"	"	b) Contrat du 8 août 1890. — M. Jef Lambeaux s'engage à exécuter en marbre, dans un abri qui sera mis à sa disposition, un bas-relief intitulé : « L'Humanité », ayant 7 mètres de hauteur sur 11 mètres de longueur, et à le terminer dans un délai de huit années. Une somme de 171,200 francs est affectée à l'exécution de l'œuvre. Le paiement s'effectuera comme suit : 1 ^{re} 55,000 francs du chef de la prise de possession du carton; 2 ^e 100,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail; 3 ^e 56,200 francs après la réception, par le Gouvernement, de l'œuvre entièrement terminée.
"	"	"	"	"	c) Contrat du 2 février 1897. — MM. Decoeue et Bruniaux s'engagent à parachever l'édicule construit au Parc du Cinquantenaire et destiné à abriter le bas-relief de M. Jef Lambeaux.
"	"	3,000	3,000	"	d) M. Lenain est chargé de l'exécution de ces planches moyennant une somme de 18,000 francs; le paiement s'effectuera au fur et à mesure du degré d'avancement du travail, à raison de 6,000 francs par planche gravée.
"	"	"	"	"	e) Contrats des 20 février, 10 novembre et 10 décembre 1896 et 11 janvier et 23 avril 1897. M. Peterman s'engage à couler en bronze les modèles en plâtre des statues et motifs, aux prix ci-après : La Force . . 4,490 francs. La Glycine. . 1,750 francs. La Gloire. . 4,100 — La Rose . . 2,250 — Le Souci . . 2,260 — La Cigogne. . 1,700 — Le Printemps 2,295 — Le Lion . . 2,420 — Le Lierre. . 1,933 — La Panthère . 2,040 —
"	"	"	"	"	f) Contrats des 20 février, 10 novembre et 10 décembre 1896 et 11 janvier 1897. La Compagnie des bronzes s'engage à couler en bronze les modèles en plâtre des statues, motifs et candélabres, aux prix ci-après : Le Palmier. 5,600 francs. La Vigne vierge. 1,700 francs. Le Buis . . 1,950 — L'Aigle . . 5,400 — L'Été . . 1,990 — Le Tigre . . 2,500 — L'Automne. 1,950 — Le Crocodile. . 2,200 — L'Hiver . . 2,500 — 2 candélabres . 4,200 — Le Jour . . 1,650 — 1 candélabre . 1,495 — Le Chèvrefeuille . . . 1,835 francs.
"	"	"	"	"	g) Contrats des 10 novembre 1896, 16 janvier et 6 mai 1897. MM. Van Aerschot frères s'engagent à couler en bronze les modèles en plâtre d'une statue, de motifs et candélabres, aux prix ci-après : Le Chrysanthème 1,900 francs. Le Vautour . 2,400 francs. Le Cygne. . . 2,400 — 3 candélabres 4,740 —
62,673	47,710	10,000	7,000	"	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DEPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1897.
REPORT. . . . fr.	705,850 42	589,550 42	116,500 "	461,967 42
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (coulée de la première et de la deuxième commande)	11) 5,450 "	5,450 "	"	5,450 "
Tableau intitulé : « Chant de Noël », par M. Julien De Vriendt	12) 19,000 "	19,000 "	"	19,000 "
Fontaine pour la décoration du Parc du Cinquantenaire	13) 7,500 "	7,500 "	"	7,500 "
Statue en marbre intitulé : « Poverella »	14) 15,000 "	15,000 "	"	"
Dessin représentant : « Une étude de femme »	15) 1,800 "	1,800 "	"	900 "
Décoration picturale de l'Athénée royal d'Anvers	16) 14,000 "	4,666 67	9,333 33	"
Gravure au burin du tableau de Gallait : « L'Abdication de Charles-Quint »	17) 14,000 "	14,000 "	"	12,000 "
Gravure du tableau d'Alfred Stevens représentant : « La Veuve et ses enfants »	18) 5,000 "	5,000 "	"	1,666 "
Gravure du tableau d'Albrecht de Vriendt représentant : « Hommage à Charles-Quint enfant »	19) 15,000 "	11,000 "	4,000 "	9,000 "
A REPORTER. fr.	802,600 42	672,767 09	129,833 33	517,485 42

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1898	de 1899.	de 1900.	de 1901.	à venir.	
62,675	47,710	10,000	7,000	"	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
"	"	"	"	"	11) Contrats des 10 novembre 1896 et 11 janvier 1897. MM. E. Luppens et C ^e s'engagent à couler en bronze les modèles en plâtre d'une statue et de deux candélabres, aux prix ci-après : Le Lys fr. 2,500 Candélabre. 1,550 Id. 1,600
"	"	"	"	"	12) Contrat du 10 juillet 1896, M. Julien De Vriendt cède à l'État son tableau intitulé : « Chant de Noël ». Le paiement sera soldé comme suit : 10,000 francs sur 1896. 9,000 francs sur 1897.
"	"	"	"	"	13) Contrat du 29 octobre 1896, M. Vanderstappen s'engage à exécuter une fontaine en staff destinée à la décoration du Parc du Cinquantiennaire. Cette fontaine aura 8 mètres de hauteur et comprendra cinq groupes de figures de 5 mètres environ. Le prix de l'œuvre sera soldé par acomptes successifs; elle devra être terminée avant le 1 ^{er} mai 1897.
5,000	5,000	5,000	"	"	14) Contrat du 15 juin 1897, M ^{me} Paul De Vigne cède à l'État une statue intitulée : « Poverella ». Le paiement sera réparti sur trois exercices à partir de 1898.
900	"	"	"	"	15) Contrat du 30 juillet 1897, M. Devaux cède à l'État un dessin représentant : « Une étude de femme ». Le paiement s'effectuera sur deux exercices.
"	"	"	4,666 67	"	16) M. F. Vinck, d'Anvers, est chargé de l'exécution des peintures allégoriques.
"	"	2,000	"	"	17) Contrat du 6 octobre 1898 — M. J.-B. Meunier est chargé de ce travail, moyennant la somme de 14,000 francs, payable par 5,000 ou 4,000 francs, au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
"	"	1,666	1,668	"	18) Contrat du 10 juillet 1891. — M. G. Biot est chargé de l'exécution de ce travail. La somme de 5,000 francs affectée à la gravure sera soldée par acomptes successifs, après l'approbation du dessin, la mise au ton de la planche et l'approbation définitive de la reproduction.
"	"	"	2,000	"	19) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant une somme de 15,000 francs. La quote-part de l'État sera soldée au fur et à mesure du degré d'avancement du travail. Un contrat sera passé prochainement avec l'artiste.
68,575	52,710	18,666	15,354 67	"	

MINISTÈRE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1897.
REPORT. . . . fr	802,600 42	672,767 09	129,833 33	517,483 42
Gravure d'après « Le Christ en croix » de Van Dyck. . . . 20)	5,000 »	5,000 »	»	2,000 »
Croix en orfèvrerie attribuée au frère Hugo 21)	17,500 »	17,500 »	»	17,500 »
Groupe en bronze « Le Cheval à l'abreuvoir », de M. C. Meunier 22)	33,000 »	8,250 »	24,750 »	»
Groupe en marbre « La Folle Chanson », de M. Jef Lambeaux 23)	25,000 »	4,500 »	20,500 »	»
Trois statues en bronze de M. le comte J. de Lalaing . . . 24)	30,000 »	9,875 »	20,125 »	»
Panneau décoratif pour la salle de milice de l'Hôtel de Ville de Bruxelles 25)	20,000 »	5,000 »	15,000 »	»
Tableau décoratif destiné à orner le cabinet de M. le Bourgmestre de Bruxelles 26)	10,000 »	2,500 »	7,500 »	»
Groupe en pierre d'échaillon représentant « Le Sauveteur ». 27)	9,000 »	9,000 »	»	»
Gravure à l'eau-forte du tableau de M. Bourlard représentant « L'Industrie et le Travail » 28)	5,000 »	5,000 »	»	»
Gravure à l'eau-forte du tableau de M. A. De Vriendt représentant « L'Institution de la Toison d'Or » 29)	3,000 »	3,000 »	»	»
Gravure à l'eau-forte du tableau de Rubens : « Combat des Amazones » 30)	4,000 »	4,000 »	»	»
Décoration picturale pour la salle des mariages de l'hôtel de ville de Tournai 31)	15,000 »	5,000 »	10,000 »	»
TOTAUX. . . . fr.	979,100 42	751,392 09	227,708 33	530,983 42

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1898.	de 1899.	de 1900.	de 1901.	à venir.	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
68,575 •	52,710 •	18,666 •	15,334 07 •	•	
1,000 •	•	1,000 •	1,000 •	•	20) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant la somme de 5,000 francs, qui sera soldée comme suit : 1,000 francs après l'approbation du dessin ; 5,000 francs du chef d'approbation des états ; 1,000 francs du chef de la remise de 20 exemplaires de la gravure entièrement terminée.
•	•	•	•	•	21) Contrat du 5 décembre 1894. — M. le baron de Broqueville cède aux musées royaux des arts décoratifs et industriels une croix en orfèvrerie attribuée au frère Hugo, moyennant la somme de 17,500 francs, payable en quatre annuités de 4,375 francs.
•	•	8,250 •	•	•	22) Ce groupe est destiné à orner le square Ambiorix, à Bruxelles.
•	•	4,500 •	•	•	23) Ce groupe est destiné à orner le square Ambiorix, à Bruxelles (Le travail est terminé.)
•	9,875 •	•	•	•	24) Ces trois statues représentent : « La Force brutale », « L'Art romain » et « La Comédie », et sont destinées à orner le même square. (Le travail est terminé.)
•	•	•	5,000 •	•	25) M. Léon Frédéric est chargé de ce travail.
•	•	•	2,500 •	•	26) M. X. Mellery id. id.
•	6,000 •	•	3,000 •	•	27) Contrat du 12 juin 1899. M. Le'ever s'engage à exécuter ce groupe, qui aura environ 2 mètres de hauteur. Une somme de 9,000 francs est affectée à ce travail dont le paiement aura lieu par tiers. Après l'approbation du petit modèle, après l'approbation du modèle grandeur d'exécution et après l'œuvre placée au lieu de sa destination.
2,500 •	2,500 •	•	•	•	28) M. Lenain a été chargé de ce travail, qui est terminé.
•	•	1,500 •	1,500 •	•	29) M. Lauwers a été chargé de ce travail.
2,000 •	•	1,000 •	1,000 •	•	30) M. Greuze id. id.
•	•	2,500 •	2,500 •	•	31) M. Hennebicq est chargé de l'exécution de ce travail.
74,073 •	71,085 •	37,416 •	31,834 07 •	•	

ANNEXE N° 3
(Monuments aux hommes illustres.)

MINISTÈRE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (n.).	PART des établissements ou administrations intéressés	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1897.
Monument Ponthier	1) 1,000 »	700 »	300 »	700 »
— Vieuxtemps	2) 24,000 »	10,000 »	14,000 »	10,000 »
Buste de Guillaume Geefs	3) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Schwann	4) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Maus	5) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Conscience	6) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Blommaert	7) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Van Vaernewyck	8) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Jules Van Praet	9) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Van den Vondel	10) 2,500 »	2,500 »	»	1,250 »
— Dautzenberg	11) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Balat	12) 2,500 »	2,500 »	»	»
Monument au Roi (inauguration du chemin de fer du Congo)	13) 200,000 »	66,667 »	133,333 »	»
— Remy	14) 25,000 »	5,000 »	20,000 »	»
— Anspach	15) 405,585 06	20,000 »	385,585 06	20,000 »
— commémoratif de la Guerre des paysans	16) 5,500 »	1,167 »	2,333 »	»
— — — — —	17) 2,500 »	1,000 »	1,500 »	»
— — — — —	18) 4,000 »	1,667 »	2,333 »	»
— — — — —	19) 12,000 »	4,000 »	8,000 »	»
— — — — —	20) 12,000 »	5,000 »	7,000 »	»
À REPORTER . . . fr.	712,583 06	140,201 »	572,382 06	44,450 »

DE L'AGRICULTURE.

DEPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE					OBSERVATIONS.
1898	1899	1900	1901	à venir.	
"	"	"	"	"	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
"	"	"	"	"	1) MM. De Tombay et Canneel exécuteront ce monument, à ériger sur une des places publiques de la ville de Marche.
"	"	"	"	"	2) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Verviers.
"	"	"	"	"	3) Contrat du 4 juillet 1897. — Terminé. Ce buste est fourni.
"	"	"	"	"	4) Idem. Idem.
"	"	1,250	1,250	"	5) Idem. Idem.
2,500	"	"	"	"	6) Idem. Idem.
"	"	"	"	"	7) Contrat du 2 septembre 1896. — Idem.
"	"	"	"	"	8) Contrat du 21 septembre 1896. — Idem. Ce buste est fourni.
"	"	"	"	"	9) Contrat du 5 novembre 1896 — Idem.
1,250	"	"	"	"	10) Contrat du 26 juillet 1897. — Idem.
2,500	"	"	"	"	11) Contrat du 5 janvier 1898. — Idem.
2,500	"	"	"	"	12) Contrat du 14 janvier 1898. — Idem.
"	"	20,000	20,000	26,667	13) Ce monument sera érigé sur une des places publiques d'Anvers.
5,000	"	"	"	"	14) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Louvain.
"	"	"	"	"	15) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Bruxelles (terminé).
1,167	"	"	"	"	16) Ce monument sera érigé à Meerhout.
1,000	"	"	"	"	17) Ce monument sera érigé à Cappellen (terminé).
1,667	"	"	"	"	18) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Malines.
4,000	"	"	"	"	19) Ce monument sera érigé à Moll (Anvers).
"	5,000	"	"	"	20) Ce monument sera érigé à Overmeire.
21,584	5,000	21,250	21,250	26,667	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1897.
REPORT. . . . fr.	712,585 06	140,201 "	372,582 06	44,450 "
Monument commémoratif de la Guerre des paysans	21) 1,825 "	608 "	1,217 "	"
— — — — —	22) 20,000 "	10,000 "	10,000 "	"
— — — — —	23) 10,000 "	3,334 "	6,666 "	"
— — — — —	24) 4,500 "	1,970 "	2,530 "	"
Plaque commémorative —	25) 2,000 "	700 "	1,300 "	"
Monument commémoratif —	26) 11,000 "	3,500 "	7,500 "	"
— — — — —	27) 2,500 "	1,250 "	1,250 "	"
— Willems	28) 30,000 "	7,500 "	22,500 "	"
— Jules de Burlet	29) 10,000 "	6,500 "	3,500 "	"
— Baron Sentin.	30) 9,000 "	1,750 "	7,250 "	"
— Jenneval	31) 7,000 "	2,333 "	4,667 "	2,333 "
— au comte Frédéric de Mérode	32) 10,000 "	2,500 "	7,500 "	"
— Frère-Orban	33) 5,000 "	2,500 "	2,500 "	"
Buste Jacob Van Maerlant	34) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Willems	35) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Genard	36) 2,500 "	2,500 "	"	"
— monument Everard T'Serclaes	37) 40,000 "	10,000 "	30,000 "	"
TOTAUX. . . . fr.	882,908 06	202,146 "	680,762 06	46,783 "

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE					OBSERVATIONS.
1898.	1899.	1900.	1901.	à venir.	
21,584 .	5,000 .	21,250 .	21,250 .	28,667 .	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
608 .	•	•	•	•	21) Ce monument sera érigé à Westerloo (terminé).
10,000 .	•	•	•	•	22) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Hasselt (terminé)
5,354 .	•	•	•	•	23) Ce monument sera érigé à Hérenthals.
•	•	1,970 .	•	•	24)
700 .	•	•	•	•	25) Cette plaque sera placée dans l'église Saint-Michel, à Courtrai (terminée).
•	5,500 .	•	•	•	26) Ce monument sera érigé à Bornhem.
•	1,350 .	•	•	•	27) Id. id. à Thielt.
•	7,500 .	•	•	•	28) Id. id. sur une des places publiques de Gand.
•	6,500 .	•	•	•	29) Ce monument est placé sur une des places publiques de Nivelles
•	•	1,750 .	•	•	30) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Nivelles
•	•	•	•	•	31) Ce monument est érigé place des Martyrs, à Bruxelles.
2,500 .	•	•	•	•	32) Id. id. id. id.
•	•	2,500 .	•	•	33) Ce monument doit orner la salle de réception de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, et est destiné à commémorer l'abolition des octrois.
1,250 .	1,250 .	•	•	•	34) Contrat du 5 novembre 1898. Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payables la moitié après l'approbation du modèle en terre par le Gouvernement, et l'autre moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée.
•	2,500 .	•	•	•	35) Contrat du 11 septembre 1899. — Idem.
•	1,250 .	1,250 .	•	•	36) Id. id. — Idem.
•	•	•	10,000 .	•	37) Ce monument sera placé dans l'une des arcades de la maison de l'Étoile, Grand'Place, à Bruxelles.
59,076 .	24,750 .	28,720 .	31,250 .	28,667 .	

(74)